

Annexe II b
Règlement d'examen

Spécialité « maintenance des produits et équipements industriels » de brevet d'études professionnelles					
INTITULÉ DES ÉPREUVES	Unité	Coef	Scolaires établissements publics ou privés sous contrat, Apprentis C.F.A. ou sections d'apprentissages habilités, Formation professionnelle continue (établissements publics)	Scolaires établissements privés hors contrat Apprentis C.F.A. ou section d'apprentissage non habilités, Formation professionnelle continue (établissements privés), enseignement à distance, candidats individuels	Durée de l'épreuve ponctuelle
EP1 - Intervenir sur bien	UP1	5	C.C.F*	Ponctuelle écrite	4 h
EP2 - Préparer et réaliser une intervention mécanique	UP2	8 (1)	C.C.F	Ponctuelle pratique	6 h (+1h PSE)
EG 1 - Français - Histoire - Géographie - Éducation civique	UG1	6	Ponctuelle écrite	Ponctuelle écrite	3 h
EG 2 - Mathématiques - Sciences physiques	UG2	4	C.C.F	Ponctuelle écrite	2 h
EG 3 - Éducation physique et sportive	UG3	2	C.C.F	Ponctuelle	

* Contrôle en cours de formation.

(1) dont 1 pour P.S.E.